

Rapport sur les principales violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu à Gaza

23 jours après le début de la première phase

Mardi 11 février 2025

Source : [Drop Site News](#)

Traduction : [alainmarshal.org](#)

Premièrement : Violations sur le terrain

1. Les forces d'occupation ont poursuivi leurs incursions le long des lignes de retrait presque quotidiennement, en particulier dans le corridor de Philadelphie. Ces incursions, qui ont dépassé les zones désignées dans le corridor, incluaient des opérations visant à retirer des véhicules militaires endommagés abandonnés par l'armée d'occupation le long de la ligne de front. Elles ont été accompagnées de tirs et ont entraîné la mort de civils ainsi que la destruction de maisons dans des zones telles que : le rond-point Al-Awda, Tal Zaarb, le quartier Al-Salam, Tal Sultan, le carrefour Al-Tayran, le quartier saoudien 1 et le quartier Al-Brahma.

2. Les avions de l'occupation ont continué à survoler presque quotidiennement les zones concernées pendant les périodes d'interdiction spécifiées (10 à 12 heures par jour). Au total, 105 violations ont été enregistrées, impliquant le survol de drones et d'avions de reconnaissance, notamment les modèles *Hermes 450*, *Hermes 900*, *Super Heron*, *Zoveit* et *Quad Copter*, dont beaucoup transportaient des munitions, en particulier au-dessus des zones désignées pour la remise des captifs.

Le nombre total de violations s'élève à 269, réparties comme suit :

Martyrs	Blessés	Violations aériennes	Violations par balles	Incursions au sol	Bombardements	Détention de conducteurs & pêcheurs	Total
26	59	105	36	29	9	5	269

Deuxièmement : prisonniers

3. La libération des prisonniers palestiniens du troisième lot a été retardée, passant de 11h à 17h.

4. Les prisonniers ont été battus et humiliés à plusieurs reprises lors de leur libération des centres de détention.

5. Des prisonniers libérés ont été déportés de force vers Gaza sans coordination ni confirmation de leurs souhaits, une action répétée à plusieurs reprises.

6. L'envoi de la liste des 400 prisonniers palestiniens a été retardé.

7. Les familles des prisonniers déportés ont été interdites de les rejoindre et de quitter la Cisjordanie.

Troisièmement : aide humanitaire

8. L'entrée de 50 camions de carburant par jour, conformément à l'accord, n'a pas été autorisée. Au cours des 23 jours, moins de 25 camions ont été autorisés, soit moins de 50 % de la quantité convenue. En outre, l'entrée du carburant commercial a été bloquée, malgré les stipulations claires de l'accord, et le carburant pour les véhicules de la défense civile, les municipalités et les travaux publics a également été empêché, entravant ainsi les efforts de réhabilitation des routes et d'enlèvement des débris.

9. Le secteur commercial n'a pas été autorisé à importer du carburant.

10. La quantité de tentes convenue n'a pas été autorisée à entrer ; seules 53 147 tentes ont été permises sur les 200 000 spécifiées, et aucune caravane n'a été autorisée, alors qu'il en fallait au moins 60 000.

11. L'entrée des machines lourdes pour l'enlèvement des débris, l'ouverture des rues et la récupération des corps des martyrs a été bloquée. Seules 4 machines ont été autorisées, alors que l'enclave a un besoin urgent d'au moins 500 machines lourdes de tous types. De plus, les entreprises, institutions et entrepreneurs n'ont pas été autorisés à acheter ou à louer l'équipement nécessaire.

12. Les matériaux de construction nécessaires à la reconstruction des hôpitaux et des centres de défense civile n'ont toujours pas été autorisés à entrer sur le territoire.

13. Les camions turcs n'ont été autorisés à passer qu'après avoir retiré les étiquettes ou symboles spécifiques à la Turquie.

Quatrièmement : le refus des fournitures essentielles

14. Au-delà de la période initiale de 22 jours de l'accord, la fermeture de la rue Al-Rashid aux véhicules a continué, et l'inspection de la rue Salah al-Din s'est poursuivie.

15. La centrale électrique n'a pas été autorisée à fonctionner, et l'entrée des équipements et fournitures nécessaires à la réhabilitation de la centrale et du réseau électrique a été empêchée.

16. Aucun équipement pour la défense civile ni pour les ambulances, ni fournitures et appareils médicaux, n'ont été autorisés à entrer.

17. L'entrée du bétail, tel que les bovins, et des aliments pour animaux a été entravée.

18. Les banques n'ont pas été autorisées à recevoir des liquidités et la monnaie périmée (en circulation depuis 16 mois) n'a pas été remplacée.

Cinquièmement : violations politiques

19. Les déclarations politiques continues du Premier ministre israélien et des ministres, appelant ouvertement à l'expulsion de la population de Gaza, ont envoyé un message clair : l'occupation ne souhaite pas honorer l'accord et vise à mettre en œuvre le plan de Trump pour déporter les habitants de Gaza.

20. Un retard délibéré dans le démarrage de la deuxième phase et l'introduction de conditions impossibles.